

Aide financière à la mobilité internationale 2016 pour les Enseignants-Chercheurs et Chercheurs

La Fondation de l'Université d'Auvergne, créée en juin 2008, est un outil entièrement dédié au développement de l'université d'Auvergne et a permis de concrétiser avec succès de nombreuses actions, dans les domaines de la professionnalisation des formations, de la promotion d'une recherche d'excellence et de la consolidation des partenariats internationaux.

Elle lance, pour la 8^{ème} année consécutive, un nouvel appel d'offres pour des bourses d'aide à la **mobilité internationale** des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs.

L'attribution de cette aide fera l'objet d'une étude par une commission *ad hoc*, qui jugera de la pertinence et de l'originalité du projet scientifique et évaluera également la cohérence de l'ensemble du projet. Le montant de la bourse correspond aux frais d'hébergement et de déplacement, voire de repas à l'appréciation de la commission et en fonction du budget annuel alloué à l'action. Le montant de la bourse s'élève au **maximum à 3 000 euros**.

Le dossier de candidature dûment complété sera adressé, **pour le 14 octobre 2016 au plus tard**, à l'attention de la Direction de la Recherche de l'Innovation et de la Valorisation de l'Université d'Auvergne (recherche@udamail.fr, tél : 04.73.17.72.10) sous couvert du Directeur de votre laboratoire et du Doyen/Directeur de votre composante.

Il devra être accompagné des pièces suivantes :

- Fiche de renseignements dûment remplie
- Budget prévisionnel des frais de déplacement et séjour (si possible avec devis)
- RIB
- Photocopie de la carte d'identité
- Lettre d'invitation du laboratoire d'accueil
- Avis et signature du Directeur de laboratoire d'origine et du Doyen/Directeur

Merci de ne pas modifier la mise en page du dossier, de ne pas agraffer les feuilles et de ne pas faire de recto/verso. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Attention, ce nouvel appel d'offres concerne les mobilités comprises entre le 1^{er} septembre 2016 et 31 décembre 2016.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre ou remettre tous les justificatifs au retour de votre séjour, à la FUDa (Responsable administrative de la FUDa, 49 Boulevard Mitterrand – CS 60032 – 63001 Clermont-Fd cedex) à savoir : compte-rendu scientifique du séjour (1 page maximum) validé par le directeur de laboratoire et originaux des billets de transports et/ou factures d'hébergement.

Il est demandé au bénéficiaire de bien vouloir mentionner qu'il a bénéficié d'un soutien financier de la Fondation de l'Université d'Auvergne dans toute production scientifique en rapport avec le sujet de cette mobilité. Il devra également, si le support de présentation le permet, faire figurer le logo de la FUDa téléchargeable sur le site www.fuda.fr (rubrique "Actions soutenues").

Jacques FOURNET, Président de la
Fondation de l'Université d'Auvergne



Alain ESCHALIER,
Président de l'Université d'Auvergne



Vianney DEQUIEDT,
Vice-Président de la recherche et de l'innovation



Dossier de Candidature

BOURSES MOBILITÉ 2016 de la FONDATION de l'UNIVERSITÉ ENSEIGNANTS-CHERCHEURS & CHERCHEURS

Nom		Prénom	
Date de Naissance		Lieu	
Numéro de Sécurité sociale		

Adresse personnelle		Tél.
		Mobile

Adresse professionnelle actuelle		Tél.
		E mail

Références bancaires				
Établissement teneur du compte			
Code banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
.....

Date de départ		Date de retour	
-----------------------	--	-----------------------	--

Mobilité obligatoirement entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 décembre 2016

Laboratoire d'accueil (Nom et coordonnées)	
--	--

Date : **Signature de l'enseignant-chercheur / chercheur**

DÉVELOPPEMENT DU PROJET :

INTÉRÊT POUR LE LABORATOIRE D'ORIGINE :

Date : **Avis et signature du Directeur de laboratoire UdA**

Date : **Avis et signature du Doyen/Directeur de votre composante de rattachement**